

QUELLES QUALITÉS SONT REQUISES POUR EXERCER LE METIER ?

- ◆ Être dynamique et avoir le sens des responsabilités
- ◆ Être respectueux, avoir la maîtrise de soi
- ◆ Désirer répondre aux besoins des personnes quels que soient leur âge et leur état
- ◆ Avoir une bonne résistance physique, pouvoir soulever des poids, des charges
- ◆ Être autonome, soigneux et rigoureux
- ◆ Avoir l'esprit d'équipe
- ◆ Savoir faire preuve de tolérance, de créativité

QUELS EMPLOIS SONT ACCESSIBLES ?

Le Baccalauréat Professionnel ASSP, option « en structure » ou « à domicile », donne accès à une diversité d'emplois . On peut en citer quelques uns :

- ◆ Assistant de responsable de secteur dont le rôle est d'aider le responsable de secteur à organiser la prestation chez le particulier, à évaluer les besoins de la personne, et à veiller au bon déroulement et à la qualité des services rendus
- ◆ Responsable de petites unités en domicile collectif
- ◆ Maîtresse de maison, gouvernante : personne qui dirige, encadre, coordonne et contrôle le travail du personnel chargé du nettoyage et de l'entretien de l'établissement
- ◆ Accompagnant de personnes en situation de handicap, de dépendance
- ◆ Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance

Le BAC PRO ASSP au Lycée Professionnel de Dillon

ASSP : ACCOMPAGNEMENT, SOINS
et SERVICES à la PERSONNE

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel ASSP

« Accompagnement, Soins et Services à la Personne », Option « En structure », exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives :

Etablissements sanitaires, sociaux et médicosociaux



Le titulaire du Baccalauréat Professionnel ASSP

« Accompagnement, Soins et Services à la Personne », Option « A domicile », exerce ses fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées, vivant en logement privé, individuel ou collectif.



BAC PRO ASSP

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Le BAC PRO ASSP

prépare des élèves, issus de
3ème de collège,
à la prise en charge de la personne ⁽¹⁾ et
comprend deux options.

⁽¹⁾ Le terme « personne » se rapporte aux 4 âges de la vie : enfance, adolescence, adulte et sénescence.



Option A
« à domicile »



Option B
« en structure »

Cette formation permet aux élèves qui souhaitent s'engager dans le secteur des soins et de l'aide à la personne, d'acquérir les compétences, de niveau IV, nécessaires à l'exercice des différentes activités.

Le titulaire du BAC PRO ASSP peut avoir accès aux poursuites d'études des secteurs de la santé et du social et, en particulier, aux BTS du champ sanitaire et social pour construire un parcours professionnel dans le cadre de la formation « tout au long de la vie ».

Le Bac Pro ASSP se prépare en 3 ans au Lycée Professionnel de Dillon où sont dispensés des :

• **Enseignements généraux** : français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté, mathématiques, sciences physiques et chimiques, EPS, langue vivante, arts appliqués et cultures artistiques

• **Enseignements professionnels** qui s'organisent autour de 3 pôles spécifiques associant les techniques professionnelles et les savoirs associés correspondants.

Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), **obligatoires**, sont intégrées au parcours de la formation.

D'une durée de 22 semaines, réparties sur les 3 années, les PFMP se découpent comme suit :

- ♦ en classe de 2nde : 6 semaines (2 périodes de 3 semaines) valables pour les 2 options
- ♦ en classe de 1ère : 3 semaines puis 5 semaines pour l'option « à domicile » et 2 fois 4 semaines pour l'option « en structure »
- ♦ en classe Terminale : 3 semaines puis 5 semaines pour l'option « à domicile » et 2 fois 4 semaines pour l'option « en structure »

Certaines PFMP sont évaluées et les notes obtenues sont prises en compte pour l'obtention du diplôme. Cette forme d'évaluation se déroule en **CCF** (Contrôle en Cours de Formation).

LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Le pôle « Ergonomie-Soins »

- l'hygiène, le confort de la personne et à sa sécurisation
- la surveillance de l'état de santé de la personne
- l'aide à la prise de médicament + la technologie associée aux techniques professionnelles ; les savoirs associés de biologie et microbiologie appliquées



Le pôle « Animation - Éducation à la santé »

- la conception et à la mise en œuvre d'activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale
 - l'élaboration du projet individualisé, du projet de vie
 - la conduite d'actions d'éducation à la santé pour l'option « En structure »
- + la technologie associée aux techniques professionnelles ; les savoirs associés de sciences médico-sociales.



Le pôle « Service à l'utilisateur »

- l'hygiène de l'environnement de la personne
- la préparation de collations, la distribution de repas conformes à un régime et l'aide à la prise des repas
- la conception et la préparation de repas équilibrés, la gestion des documents de la vie quotidienne pour l'option « A domicile »
- la préparation des matériels en vue de la stérilisation et l'organisation de la distribution des repas pour l'option « En structure »

